



# REPONSES des RP CGT

Du 04-03-2024

## QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

La direction a informé les élus que les nuits au conditionnement démarreraient en S17 jusqu'à S30.

**- Est-il prévu des journées non travaillées sur le site des AC ce mois-ci et le mois prochain ?**

La direction répond qu'il est prévu la fermeture de la fabrication et du conditionnement le vendredi de la semaine 12.

**- Combien de contrats CDD s'arrêtent ce mois-ci ? Combien allez-vous en prolonger et sur quelle durée ?**

La direction répond qu'il n'y a pas de fin de contrat prévue.

**- Les salariés demandent combien de CDI vont être réalisés ce mois-ci ? Si oui combien et quelle CSP ?**

La direction répond qu'il n'y aura pas de CDI ce mois-ci.

**- Est-il prévu l'entrée de contrats CDD ou intérimaires ce mois-ci ? Si oui, combien ?**

La direction répond qu'elle intégrera sur le mois de février 1 CDD et 1 intérimaire. Sur le mois de Mars, elle accueillera 2 CDD.

**-Quelles seront les organisations de travail les semaines 13, 14, 18 et 19 ?**

La direction répond que la semaine 19, est en cours de planification et qu'elle aura une meilleure vision le mois prochain. En fonction des volumes, elle privilégiera l'ouverture du samedi matin. Si cela ne suffit pas, elle privilégiera l'ouverture du 9 mai sur la journée entière plutôt que l'ouverture du samedi toute la journée. Les seules lignes ouvertes le jeudi seront celles qui le nécessiteront vraiment (risques de rupture clients, ou perte produits vs DLU).

**COMMENTAIRE CGT : La CGT, en séance, a rappelé à la direction d'informer le plus tôt possible les salariés sur les organisations de travail des semaines avec des jours fériés. Pour rappel, notre convention collective stipule que tous les jours fériés sont chomés par conséquent nous vous invitons à informer par écrit votre manager de votre non volontariat pour travailler le jour férié.**

## FAB/TRANCHAGE/LAVERIE/TRI GILACS/CONDITIONNEMENT/SUREMBALLAGE

**-Quelle solution va être mise en place pour faciliter le nettoyage du tapis d'entrée du four 3 ?**

La direction répond qu'une commande est en cours et qu'il n'y a pas de délai.

**- Nous vous demandons un point sur l'organisation des doublages des pauses et les problématiques rencontrées sur le four 3 ?**

La direction répond qu'elle a accentué la communication sur le sujet et n'a pas eu d'alerte depuis.

**- Quand sera installé le satellite du four 1, pour garantir la sécurité des salariés ?**

La direction répond qu'elle a fait un point avec le prestataire GSF et qu'elle préfère prioriser la mise en place des satellites sur les lignes 11 et 14 du CDT.

**COMMENTAIRE CGT : Pour la CGT, il est plus que regrettable que la direction priorise les sujets concernant la sécurité. Pour rappel, il est du devoir de la direction de garantir la sécurité physique et mentale des salariés. A ce jour, la direction ne répond pas à cette obligation en ne mettant pas à disposition un satellite pour le nettoyage du four 1. Les salariés sont obligés de lancer les tuyaux d'eau par-dessus les fours.**

**- Où en est le plan de rénovation complémentaire des CTA, extractions, plafond afin de sécuriser le problème des gouttes d'eau ?**

**- Nous vous demandons un point sur les travaux prévus suite aux fuites rencontrées cet été.**

La direction répond que le planning sera respecté comme prévu au dernier RP pour la L11 et L12.

**- Nous vous demandons une présentation du projet d'amélioration ergonomique de la L13.**

La direction répond qu'il n'y a plus de projet sur la L13.

**- Les salariés demandent où en est le recrutement des relais pour la production.**

La direction répond qu'à date elle a 2 relais en poste, elle va étudier une candidature.

### **Visite des ateliers du 25 septembre 2023 :**

**- Où en est la recherche de visières protectrices pour le nettoyage des matériels à l'OCENE, afin de ne pas exposer les salariés aux risques de brûlures et de corps étrangers ?**

La direction répond que la visière a été testée par plusieurs conducteurs avec de bons retours sur les risques de projections de matières. Commande passée début février pour mise en place sur toutes les lignes.

### **Transfert de la ligne calibrage de Chantonnay Charcuterie vers les Aides Culinaires :**

**- Où sera implantée la ligne de calibrage ?**

**- Les salariés demandent un plan avec les voies de circulation.**

**- Les salariés demandent le calendrier du projet.**

**- Quel est l'effectif sur la ligne calibrage à Chantonnay Charcuterie et quel sera l'effectif sur les Aides Culinaires.**

**- Quels sont les postes sur la ligne calibrage.**

**- Les salariés demandent que des formations soient mises en place pour occuper les postes (opérateurs, GDF, CDL, nettoyeurs, maintenance...)**

- Les salariés demandent quelles seront les organisations de travail.
- Les salariés demandent quels seront les volumes en tonnage sur cette ligne.
- Les salariés demandent une présentation du stockage des contenants propres et sales dans l'atelier.
- Les salariés demandent quels seront les besoins en termes de palettes, engins, palbox...
- La CGT demande que la mise à jour du DUERP soit faite lors du transfert de la ligne de calibrage.
- Les salariés demandent quels seront les impacts sur le poste vaisselle, les quais, les gestionnaires de tri...

La direction répond que la réunion de lancement a été réalisée et des visites sont organisées à CH-CH pour que chaque acteur du projet s'imprègne du sujet. Il n'y a pas de décision actée pour le moment. Elle est toujours en phase de réflexion. Certaines réponses ont déjà été abordées lors du RP extra du 22/01/2024 et n'ont pas évolué depuis.

**COMMENTAIRE CGT : la CGT a rappelé en séance de l'importance d'informer les élus du site du projet d'implantation de la ligne de calibrage. Il est plus que surprenant qu'à ce jour, aucune information ne soit encore apportée aux élus.**

## **SAVEURS DE BASE**

**-Où en est le test de la mise en boyaux ?**

La direction répond que les essais sont terminés. Elle est sur la rédaction des différents CDC et dans l'attente du chiffrage de la solution retenue. Quand elle aura affiné le projet, elle informera et consultera les représentants de proximité.

**COMMENTAIRE CGT : la CGT a rappelé qu'il était de la prérogative des élus du CSE de donner un avis sur cette question.**

**-Les salariés demandent où en est le traitement de la fiche d'anomalie concernant les boyaux régulièrement percés.**

La direction répond qu'elle n'avait eu aucune nouvelle alerte ou FA n'a été émise concernant une problématique de boyaux percés.

**-Les salariés demandent un point sur les stocks de vêtements de travail, l'utilisation de tailles trop grandes ou trop petites entraînent des risques d'AT et de non-respect d'hygiène.**

La direction répond qu'un point a été réalisé avec le prestataire. Les casiers sont actuellement tous alimentés en tailles adaptées à l'effectif présent.

## **MAINTENANCE**

**- La CGT demande où en est le recrutement des techniciens de maintenance.**

La direction répond qu'il reste 2 postes de technicien process à pourvoir en CDI. Il n'y a pas eu de démission.

**- Nous vous demandons un point sur le groupe de travail maintenance.**

La direction répond que la rénovation de la serrurerie sur février / mars est démarrée.

## MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

- **Combien d'enquêtes d'accident du travail ont été réalisées sur le site le mois dernier et quelles décisions ont été prises pour ne plus exposer les salariés aux risques ?**

La direction répond qu'une analyse a été faite et qu'une information SAFE a été effectuée.

## SECURITE

- **Quelle solution avez-vous mis en place à l'entrée du tunnel à la suite de L'AT de la laverie ?**

La direction répond que l'essai du chariot pour le nettoyage des palettes n'a pas été retenu par le personnel. Elle va faire appel à l'ergonome pour bien revalider les gestes adaptés à cette manipulation.

**COMMENTAIRE CGT : en séance, la CGT a redemandé à la direction de se renseigner sur du matériel sécurisé pour manipuler des palettes, puisqu'aujourd'hui cela existe. La proposition de revalider les gestes pour cette manipulation n'écarte pas le risque d'AT. Pour rappel, il est de l'obligation de l'employeur de garantir la sécurité physique et mentale des salariés.**

- **La CGT demande l'installation de tuyaux d'eau en haut des autres doseuses non équipées.**

La direction répond que ce sera fait cette année mais le délai n'est pas fixé.

- **Point sur l'amélioration de la manipulation du support des godets de la doseuse ?**

La direction répond que la représentation en 3D du nouveau DISPAC est cours de finalisation pour être présentée aux équipes d'ici la fin du mois.

- **À la suite de l'AT du 30 novembre 2022, quel plan d'action a été mis en place pour ne plus exposer les salariés aux risques ?**

La direction répond qu'elle ne répondra pas à la question.

- **Les salariés demandent un point concernant la remise en état de la laverie.**

La direction répond que le projet de remise en état est terminé. Le 5S a démarré.

- **Les salariés demandent un point sur la modification de l'organisation du poste trancheur de la L11.**

- **Les salariés demandent quel sera l'impact sur les GDF qui approvisionnent la L11 si leur poste est supprimé.**

- **Les salariés demandent quel est l'effectif avant modification du poste de GDF sur L11.**

- **Les salariés demandent quel sera l'effectif si modification du poste GDF sur L11 pour tous les cas rencontrés.**

La direction a présenté dans un power point l'organisation de la ligne, les taux d'occupation....

**COMMENTAIRE CGT : En séance, la CGT a demandé que le projet ne se mette pas en place suite aux nombreuses remontées négatives des salariés. La CGT a fait remarquer à la direction que toutes les organisations syndicales présentent faisaient la même demande concernant l'arrêt du projet. La direction a répondu que les salariés ne lui avaient pas fait le même retour qu'aux organisations syndicales et qu'elle continuait la mise en place du projet.**

**- Les salariés demandent la position de la médecine du travail sur le test de la L11.**

La médecine du travail répond qu'elle n'a pas de remarque à faire sur ce sujet et n'a pas de retour ou de plaintes des salariés.

**COMMENTAIRE CGT : En séance, la CGT a rappelé à la médecine du travail que le poste de trancheur était un poste à haut risque de Troubles Musculo-Squelettiques et qu'il était important que les salariés puissent récupérer leur force de travail et maintenir leur bon état de santé. Obliger les salariés à effectuer de nouvelles tâches les expose gravement aux Troubles Musculo-Squelettiques.**

**- Comment la direction peut-elle garantir la sécurité physique et mentale de tous les salariés en tenant compte de la situation actuelle et du vieillissement des salariés ?**

La direction répond que c'est de sa responsabilité de garantir la sécurité physique et mentale de tous les salariés quel que soit le contexte et la situation du site. Ce sujet est la priorité au quotidien de l'encadrement et des services supports (proximité, suivi, actions, investissements, groupe de travail...)